



De : jocelyne fonteneau <fonteneau.joce@hotmail.fr>
Sujet : RE: Prochain conseil
Date : 21-02-2021 11:11
A : LIOT Gérard <maire@aussac-vadalle.fr>; CHAMBRE, Damien <damienchambre16@gmail.com>; Coussaud, Béatrice <j-f.coussaud@wanadoo.fr>; BIZE, Aurélie <bize.aurelie@gmail.com>; LEHEMBRE, pierre-yves <pierre-yves.lehembre@wanadoo.fr>; Dupuy, Marine <dupuymarine79@gmail.com>; Lamache, Christophe <famille.lamache@yahoo.com>; KERJEAN, Madeleine <mad.kerjean@gmail.com>; Legrand, Xavier <legrand-vc@hotmail.fr>; ELMOZNINO, Peggy <elmoznino@gmail.com>; LE DIRAISON, Guillaume <lediraison.guillaume@gmail.com>; VIGIER, Valerian <h7g6@orange.fr>; Bironneau, Cyril <bironneau.cyril@neuf.fr>; LIOT, Régine <liotregine16@gmail.com>;

Cliquez [ici](#) si vous pensez que ce message est un indésirable (spam)

Bonjour à tous,

Je suis vraiment désolée, je ne pourrai pas assister au conseil du 23 février. Je remets mon pouvoir à Aurélie Bize. Par contre je serai à la réunion du CCAS du 1er mars.

Je vous fais un petit retour de la commission sport/sante à laquelle j'ai assisté avec Régine. Il y avait du monde malgré "le climat covid."

Jean Marc de Lustrac a refait le point des domaines d'intervention de la communauté de commune sur ces domaines:

- Coté sport, la communauté de commune assure :

- L'organisation de la manifestation festiport a Luxe, qui permet de faire la promotion des clubs sportifs auprès des jeunes et des familles. Il a été question de son maintien cette année/covid. Pour le moment il est convenu de ne pas la faire en juin, mais en septembre. Ca laisse le temps de voir comment la situation évolue, car engage cette manifestation représente un cout financier et temps important.
- Le soutien financier aux évènements sportifs 500 € et compétiteur 100 €. Une enveloppe globale d'un montant de 6000€ par an. Les critères d'attribution et montant seront rediscutés
- La gestion de la piscine de Mansle, baignade des Gours (problème cyano bacterie), baignade du Portal.

- cote sante, la communauté de commune assure la promotion, elle participe à mettre en oeuvre d'améliorer l'environnement et les supports pour la sante :

- Projet de sante territoires, dans le cadre du contrat local de sante - Lois HPST 2009. Par exemple l'implantation des maison de sante.
- Octobre rose- manifestation pour la prévention du cancer sein
- Partenariat camille claudel
- défibrillateur
- Lutte contre l'ambroisie
- Favoriser la mobilité

A bientot ,
Jocelyne